

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.
Un an... 18f. » 24f. «
Six mois... 10 » 13 «
Trois mois... 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

AFFAIRES D'ORIENT.

La *Correspondance Havas* publie les dépêches télégraphiques suivantes :

« Vienne, jeudi 30 mars.

» On persiste à s'occuper d'un bruit méritant confirmation, d'après lequel le gouvernement autrichien serait à la veille de publier un *memorandum* relatif à son attitude dans la question d'Orient.

» On parle également d'un projet du gouvernement, en vertu duquel les domaines de l'Etat seront donnés comme hypothèques spéciales, à la Banque de Vienne, pour ses avances. »

« Vienne, vendredi 31 mars.

» Des mesures financières efficaces sont toujours attendues, ainsi que le *memorandum* déjà mentionné.

» La confiance a reparu. »

« Vienne, vendredi (au soir).

» Les Russes qui ont franchi le Danube marchent vers le sud.

» 20,000 Turcs se sont retirés sans opposer de résistance, afin de se concentrer. »

« Vienne, samedi 1^{er} avril.

» Toute l'armée de Hongrie est mise sur le pied de guerre. »

« Hambourg, vendredi 31 mars.

« On écrit de Korsør que l'amiral Napier a jeté l'ancre devant l'île de Moen (Danemark). — (Cette île est située près de la côte sud de Seelan, dans la mer Baltique.) »

« Hambourg, samedi 1^{er} avril.

» La flotte anglaise est mouillée devant l'île de Fehmern, près de la côte du Holstein. »

« Marseille, samedi 1^{er} avril.

» Après le départ de onze navires à vapeur, expédiés le 29 et le 30, de Toulon, d'Alger et de Marseille pour Constantinople, quatre vaisseaux de ligne sont partis, le 31, de Toulon, avec 5,400 soldats, en présence d'une foule immense et sympathique réunie sur le rivage.

» Le 27^e régiment de ligne marche sur Toulon, pour s'embarquer demain sur le *Napoléon* et le *Suffren*.

» Trente navires de commerce ont quitté Mar-

seille, depuis deux jours, avec l'artillerie et le matériel. D'autres convois sont prêts.

» La 3^e division de l'armée d'Orient et la réserve sont attendues.

» Le conseil municipal de Marseille prépare un banquet en l'honneur de S. A. I. le prince Napoléon. Une commission a été nommée à cet effet. »

« Vienne, dimanche 2 avril.

» On a reçu des nouvelles de Bucharest allant jusqu'au 30 mars.

» D'après ces nouvelles, émanant de l'état-major russe, les colonnes commandées par le général Gortschakoff, qui ont pénétré dans le Drobudscha, auraient fait de nouveaux progrès. Les places d'Isakcha et d'Hirsowa auraient été prises et la ville de Babadag, située à 72 kilomètres d'Ibraïla, aurait été occupée sans coup-férir.

» Les mêmes nouvelles annoncent que le quartier-général russe a été établi à Hirsowa. »

INTÉRIEUR.

Nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur donnant un extrait du Mandement de M^r l'archevêque de Paris.

« Au moment où la France se lève et où, reprenant des mains de la Providence le fil de ses destinées interrompues, elle s'en va, à la tête de l'Europe, défendre encore une fois, en Orient, la cause de la civilisation et de notre religion sainte, plus que jamais peut-être menacée, nous avons, nous, pontife, prêtres et fidèles, un grand devoir à accomplir. Nous avons à tourner nos cœurs vers le Ciel et à implorer le secours d'en haut, *Auxilium de Sancto*. (Ps. XIX, 8).

» Les puissantes nations de l'Occident qui, avec un calme admirable et une magnanime résolution, entreprennent cette lutte que rien n'a pu empêcher, tant elle était devenue nécessaire, étonnent le monde par la grandeur de leurs préparatifs, en faisant voir ce que quarante ans de paix ont accumulé de forces et de ressources dans leur sein. Pour nous, comptons par-dessus tout sur la protection de Dieu, et que ce soit là, bien-aimés Frères, le principal fondement de notre confiance : *Hi in curribus, nos autem in nomine Domini*. (Ps. XIX, 3).

» Eh ! pourrait-elle manquer à nos armes, cette protection divine, quand elles vont soutenir une cause si juste et si sainte ? Le jour s'est fait sur ces

grandes affaires. Les plis et les replis de la diplomatie ont été mis à découvert, et l'on a vu : d'un côté, la bonne foi, le désir de la paix, les efforts les plus obstinés (si cette expression m'est permise) pour la maintenir, une délicatesse extrême en ce qui touche la foi des traités, le respect à tous les intérêts légitimes, une totale absence d'ambition, pas l'ombre même d'un désir de conquête, enfin, l'Europe presque entière unie dans une même pensée et les mêmes résolutions, malgré la différence des mœurs, des caractères, des intérêts et la pente diverse des situations ; de l'autre, une habileté pleine de ruse et de duplicité, de longs projets de domination, l'application soutenue d'une politique dont tout le monde connaît maintenant les tendances, une puissance colossale, qui, par ses agrandissements, alarme à bon droit toutes les autres, le but visible, en un mot, de faire asseoir sur le trône de Constantinople la force au service de l'erreur, et de menacer, de ce point culminant du monde, tous les plus grands intérêts matériels et moraux des peuples policés.

» Mais il ne nous appartient pas d'entrer ici dans des considérations politiques, pour montrer que c'est la cause de la justice et de la civilisation que nous allons défendre en Orient. Nous laissons cet ordre de pensées aux hommes d'Etat, et nous n'empêcheront point sur un terrain qui n'est pas le nôtre. A Dieu ne plaise que nous oublions la ligne de conduite que nous nous sommes tracée dès le commencement pour sauvegarder la dignité et l'indépendance de notre caractère ! Ministre de Dieu et de l'Eglise, c'est surtout la sainteté de cette cause qui nous frappe ; c'est la grandeur des intérêts religieux qui s'y trouvent engagés, dont nous avons à nous préoccuper ici comme Evêque. Ne voyons nous pas les dangers formidables qui, du côté du Nord, peuvent atteindre notre foi et notre liberté ? Ah ! nous en sommes profondément ému, parce que nous les voyons clairement, malgré quelques circonstances accidentelles dont on cherche vainement à tirer parti, et quelques expressions menteuses qui peuvent les dissimuler aux esprits peu attentifs.

» Pourquoi l'Europe chrétienne, durant trois cents ans, a-t-elle tourné son épée vers cet Orient d'où la civilisation nous est venue avec la lumière ? C'était pour arrêter les flots de la barbarie, pour mettre une digue à ce torrent qui menaçait de tout envahir. C'était pour sauver l'idée et l'organisation

FEUILLETON

LE ROI DES MÉNÉTRIERS.

(Suite.)

XII.

L'endroit où il venait d'être emprisonné brusquement avait l'apparence d'une cellule d'anachorète. Les murailles, blanchies à la chaux, ne présentaient d'autres ornements que des écriteaux chargés de symboles bizarres et de sentences tirées de la Bible. Sur une table étaient déposés un christ, l'Ancien et le Nouveau Testament, un sablier et une tête de mort.

Il était là depuis plusieurs minutes à peine, quand le vieux Drescher rentra dans la cellule.

— Jeune homme, dit-il avec gravité, je vous annonce une grande joie... Vous allez être admis dans le temple. Ceignez vos reins et fortifiez votre cœur... Etes-vous prêt à me suivre ? — Je suis prêt. — Alors vous acceptez les conditions que le suprême conseil met à cette faveur ? — Faites-les moi connaître. — Vous jurez, reprit le vieillard d'une voix creuse, de ne jamais répéter ni à père, ni à mère, ni à frère, ni à sœur, ni à parent, ni à ami, ni à confesseur, ni à aucun homme vivant, ce qui va se passer en votre présence, de ne jamais en donner connaissance à quelque personne que ce soit, ni par paroles, ni par écrit, ni par signes ; et vous appelez sur vo-

tre tête la malédiction de Dieu et des hommes dans le cas où vous deviendriez parjure !

Rodolphe répéta mot à mot cette formule de serment, non sans frissonner un peu de sa solennité.

— C'est bien... Fussiez-vous aux extrémités de la terre, ceux devant qui vous allez paraître tireraient une vengeance terrible d'un mot imprudent... Maintenant souffrez que je vous bande les yeux, et abandonnez-vous à moi sans résistance. — Mais, dit timidement Rodolphe, mon serment ne vous garantit-il pas suffisamment ma discrétion ? J'éprouve, je l'avoue une certaine répugnance... — Insensé ! nous ne nous fierons pas à toi plus que ne l'exige une rigoureuse nécessité, nous ne ferons pas fléchir pour toi des lois aussi anciennes que notre sainte association... Résigne-toi donc ; aussi bien tu viens ici en suppliant et non en maître.

Rodolphe se décida à céder.

A peine le bandeau fut-il attaché sur ses yeux que la porte s'ouvrit ; plusieurs hommes se précipitèrent sur lui, et l'enlevèrent dans leurs bras, l'emportèrent au dehors. Le jeune homme, effrayé de cette subite violence, voulut se débattre ; des mains vigoureuses s'emparèrent des siennes, et il sentit à travers ses vêtements la pointe de deux épées sur sa poitrine.

— Restez immobile et taisez-vous, dit près de son oreille une voix dure qui n'était plus celle de Drescher, sinon vous êtes mort.

Rodolphe supposait ceux qui lui adressaient cette menace fort capables de l'exécuter ; il prit donc le parti d'obéir sans résistance.

Pendant quelques instants il fut emporté avec rapidité à travers la campagne. Il sentait l'air vif du matin frapper son visage ; de faibles chants d'oiseaux s'élevaient à quelque distance. Ses gardiens montaient une pente assez raide ; leurs pieds heurtaient fréquemment des touffes de feuillage ou de souches d'arbre.

Tout-à-coup l'air devint lourd autour de lui, comme si l'on entrait dans un souterrain ; en même temps un fracas étourdissant et quelques gouttes d'eau, rejaillissant sur ses vêtements, annoncèrent le voisinage d'une cascade. Mais on ne s'arrêta pas là ; le bruit s'affaiblit peu à peu, et bientôt les pas des porteurs retentirent sur un sol sec et uni. A la fumée résineuse qui le suffoquait, Rodolphe jugea que ses voisins avaient allumé des torches. A chaque instant ils échangeaient avec des sentences invisibles certains mots de passe inintelligibles ; puis ils continuaient leur course dans les galeries sinueuses.

Enfin on commanda halte, et Rodolphe fut remis sur ses pieds. Néanmoins les mains qui s'étaient emparées de lui ne le lâchèrent pas ; les épées appuyées sur sa poitrine lui faisaient toujours sentir leur pointe acérée ; et la voix qu'il avait déjà entendue, celle d'un chef sans doute lui ordonna de se tenir en repos. Puis qu'il n'en

chrétienne, qui, depuis Photius, s'était corrompue en Orient, et était devenue aussi radicalement impuissante à réprimer l'ennemi du dehors, qu'elle était funeste à l'unité et à la paix intérieure de l'Eglise. Voilà pourquoi nos pères ont fait tant de glorieuses expéditions, foulé tous les chemins de l'Asie, fondé un royaume à Jérusalem et un empire français à Byzance.

« Aujourd'hui les mêmes périls se dressent devant nous plus redoutables que jamais. Une nouvelle barbarie, conduite par des hommes raffinés, nous menace. Le christianisme corrompu de Photius a rendu la foi esclave d'un puissant potentat. Il en a fait aujourd'hui, l'instrument d'une ambition qui ne connaît plus de bornes. Il veut tout soumettre corps et âmes à sa menteuse orthodoxie. Si une fois ce colosse était debout sur le Bosphore, un pied sur l'Europe, un pied sur l'Asie, la perte des nations serait accomplie. L'on pourrait suivre de l'œil leur décadence et marquer l'heure de leur complète ruine. Arrêter la marche du géant du Nord, limiter et circonscrire sa puissance, c'est donc une question de vie et de mort pour les peuples civilisés, pour l'église de Jésus-Christ et pour la véritable orthodoxie. Voilà la vraie et grande raison, la raison providentielle de l'expédition qui se prépare. Et c'est pourquoi nous appelons, nous aussi, cette guerre une guerre sainte. Oui, en partant pour cette glorieuse expédition, nos soldats pourront répéter le cri de nos pères : « Dieu le veut ! »

« Dieu le veut, car c'est lui qui, malgré tous les efforts de la sagesse des nations et les expédients de la politique humaine, malgré le désir et le besoin de tout le monde de conserver la paix, a tout conduit dans ces négociations pour aboutir à la guerre. La Providence, dont la main, en ces dernières années, a été si visible dans le gouvernement des choses humaines, et qui se manifeste surtout en faisant sortir de tous les grands faits de notre temps des résultats imprévus, n'a jamais été plus manifeste que dans cet événement auquel personne ne s'attendait, que personne ne voulait, mais qu'on accepte comme une nécessité douloureuse, commandée par les plus hautes raisons et les plus graves intérêts.

« Dieu le veut, car il a mis précisément dans cette cause, qui est la sienne, comme un appât pour entraîner des nations puissantes, d'immenses intérêts politiques et matériels, qu'il ne leur est plus permis de négliger. Ces intérêts, qui ont armé les uns et qui ont enchaîné les autres, sont plus réels même qu'ils ne le paraissent ; mais ils ne sont pas les seuls, ils ne sont pas les plus importants. Sous eux, se trouvent des intérêts religieux du premier ordre. La pensée qui agite le monde, alors même qu'il n'en a pas complètement conscience, est une pensée religieuse. Cette pensée est au plus haut point engagée dans la lutte solennelle qui commence, et nous espérons qu'elle se dégagera victorieuse, à la fin.

« Oui, Dieu le veut, car son dessein est de conduire le monde à l'unité de la vérité ; or, si les tendances orgueilleuses que nous allons combattre triomphaient, le monde serait conduit à l'unité dans l'erreur. Il y a en Orient, en ce moment même, au sein de l'hellénisme chrétien, plusieurs symptômes de retour à l'unité. Les haines tendent

à s'apaiser, les préjugés à décroître. Ces symptômes seront étouffés, si l'influence moscovite continue, et surtout si elle grandit. L'influence de l'Occident, au contraire, les favoriserait et les conduirait à l'unité véritable.

« Dieu le veut, car l'obstacle à l'unité, maintenant, ce n'est plus l'islamisme : disons-le, c'est le césarisme moscovite, avec ses prétentions, avec son fanatisme. Rien ne menace l'Eglise de Dieu, comme les développements de cette puissance, déjà trop colossale. Ils disent que c'est une honte pour l'Europe d'aller en Orient à la défense des Turcs. Mais est-ce, au fond, pour défendre les Turcs que nous allons en Orient ? N'est-ce point plutôt pour mettre une digue aux progrès menaçants d'un pouvoir dont il est temps d'arrêter la marche ? Est-ce notre faute, si les ennemis de la civilisation, si les ennemis de l'Eglise ne sont plus en Turquie, mais ailleurs, et si c'est un peuple chrétien qui, en corrompant le christianisme et en le rendant complice de son ambition, a pris aujourd'hui la succession et le rôle des anciens ennemis de Jésus-Christ ? Qu'il soit donné au Czar-Pontife, qui est aujourd'hui dans les steppes, de venir s'asseoir, comme nous le disions, sur le trône de Constantinople, portant sur sa tête la triple couronne, ou le diadème impérial ; qu'il règne de là sur l'Orient et qu'il pèse sur l'Occident, en attendant de l'asservir, et rien ne ressemblera davantage à cette universelle apostasie dont parlent les livres saints et à cette œuvre impie qui doit être le contrepied de celle de Jésus-Christ, et signaler, en les épouvantant, les derniers jours du monde.

« Oui, Dieu le veut, car sa justice n'attend pas toujours l'éternité pour punir les persécuteurs. Il y a dans le Nord des nations martyrisées ; il y a des Eglises entières dont la foi a été violemment étouffée ; du fond des déserts glacés de la Sibirie, des milliers de voix s'élèvent chaque jour vers le ciel ; sur tous les chemins de l'exil on rencontre des victimes de cette inexorable persécution. Dieu ne peut rester longtemps sourd à tant de plaintes. Un pouvoir si coupable sera puni. Le Ciel permet qu'il s'aveugle, et ce sera l'excès même de son orgueil qui amènera sa punition et sa ruine. » (Univers.)

EXTÉRIEUR.

AUTRICHE. — D'après des lettres de Vienne, du 29 mars, S. A. I. l'archiduc Guillaume a reçu les saints sacrements. Il souffre cependant moins.

La correspondance secrète entre la Russie et l'Angleterre, communiquée au Parlement britannique, a fait une profonde sensation ici. La manière dont le Czar traite l'Autriche, qu'il considère comme ayant les mêmes intérêts que lui en Orient, a excité l'indignation de tous les vrais patriotes autrichiens.

Le Lloyd s'exprime ainsi à ce sujet :

« Rien n'est plus instructif ni plus digne d'intérêt pour les Allemands et surtout pour les chevaliers allemands, que les paroles d'or que l'empereur Nicolas a adressées à lord Seymour, le 14 juillet 1853 : « Je désire maintenant vous parler comme ami et comme gentleman. Si l'Angleterre et moi nous parvenons à nous entendre sur cette matière, le reste m'inquiète peu. Je considère comme tout-à-

fait indifférent ce que les autres penseront et feront. »

Les Etats intéressés feront bien de réfléchir sur la portée de ces paroles. En 1834, le cabinet de Saint-Petersbourg adressa une dépêche circulaire à ses ambassadeurs qui parvint plus tard, d'une manière détournée, à la publicité. Il y est expliqué que la Russie est la protectrice naturelle de la Confédération germanique.

Il paraît que cette opinion flatteuse s'est maintenue jusqu'à ce jour invariablement à Saint-Petersbourg. « L'amitié particulière de la Russie pour l'Autriche et la Prusse, sa reconnaissance de l'importance européenne de ces puissances, leur haute influence sur la question d'Orient en particulier, sont mises au jour, d'une manière qui doit remplir d'orgueil, le cœur de nos hommes d'Etat et de nos gouvernants. Quel malheur que le prince de Schwartzemberg n'ait pas vécu jusqu'au jour de la publication de cette correspondance ! Combien son cœur patriotique ne se soulèverait-il pas ? » — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

Il est rare qu'une œuvre de charité n'arrive pas à bonne fin. Dès qu'on sait une action conçue en vue de Dieu et des pauvres, chacun veut y concourir, à sa manière, chacun apporte sa pierre à l'édifice, et vient déposer son tribut de sympathie et de bonne volonté. Mais si les organisateurs d'une œuvre de ce genre sont tout à la fois des gens de cœur et des gens de talent, si au dévouement religieux ils joignent le mérite du vrai savoir, le résultat ne sera pas seulement heureux, il sera couronné encore d'un brillant succès. Telle a été l'œuvre entreprise au profit des Petites-Orphelines et des pauvres visités par la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Des amateurs — et parmi eux plusieurs ne valent pas moins que d'excellents artistes — des amateurs ont exécuté, samedi soir, dans l'église Saint-Pierre, divers morceaux religieux. — Il y avait foule ; on savait que M^r l'Evêque d'Angers donnerait la bénédiction ; qu'une quête serait faite dans le but que nous venons de dire, et l'on se proposait aussi, il est vrai, d'entendre de bonne musique.

Nous ne pouvons rendre un compte détaillé de cette cérémonie : les convenances s'y opposent ; mais nous citerons l'*Hymne à l'Eternel* : on rencontre rarement autant d'ensemble, de justesse et de précision dans un chœur, même en d'autres solennités musicales ; nous citerons encore, car nous l'avons admiré comme tout le monde, l'*Ave Maria*, dit avec une expression, une pureté sans égales : nous ne lairons pas cette voix de basse, si puissante, si sonore et si souple dans l'*Ecce Panis*, composition remarquable de l'un de nos artistes.

Nous devrions énumérer tous les morceaux et parler de toutes les voix, car tout a été digne d'éloges ; mais puisque nous ne le pouvons faire, nous nous bornerons à remercier, au nom des pauvres, les personnes bienveillantes qui ont organisé ces ressources à la misère, et celles qui ont secondé de leur bourse tant de soins et d'efforts généreux.

P. GODET.

se détacha de la bande, en apparence, pour aller prendre de nouveaux ordres. Alors Rodolphe fut frappé d'un bruit singulier qui se faisait non loin de lui ; on eût dit un grand nombre de personnes psalmodiant des cantiques dans ces cryptes sonores. Tout-à-coup il se fit une pause, comme si les assistants attendaient une manifestation divine. Aussitôt des machines se mirent en mouvement et le grondement d'un tonnerre artificiel se prolongea sous les voûtes ; Rodolphe, à travers son bandeau, entrevit l'éclat éblouissant et passager des éclairs.

Quand ce bruit se fut éteint, des voix exercées chantèrent un hymne d'action de grâces. Ce chant mélodieux parut terminer la cérémonie ; un chuchotement confus, semblable à celui d'un grand nombre de personnes qui se disposent à se séparer, lui succéda.

Aussitôt le personnage qui s'était déjà adressé aux gardiens de Rodolphe leur parla de nouveau :

— Allez, disait-il, l'heure est venue !

Stengel fut entraîné rapidement à une cinquantaine de pas.

Un air tiède, chargé d'émanations balsamiques circulait autour de lui ; et une sorte d'intuition l'avertissait qu'il se trouvait au milieu d'une grande assemblée. Cependant un silence de mort régnait maintenant partout ; et, n'eussent été les pas de ses gardiens sur le sol rocaillieux, il eût cru pouvoir entendre les battements précipités de son cœur.

Enfin on le força de s'arrêter, et une voix grave lui demanda impérieusement :

— Mortel audacieux, pourquoi oses-tu troubler nos mystères ? Pourquoi nous retenir ici quand le soleil est déjà sur l'horizon, ce qui est contraire à nos lois redoutables ?... Qui es-tu ? Que veux-tu de nous ?

Malgré son courage, Rodolphe eut peine à répondre ; — Avant de remplir la mission dont je suis chargé, je désirerais savoir où je suis et à qui je parle.

L'interrogateur sembla consulter quelques personnes placées près de lui.

— C'est juste, dit-il enfin : que ses yeux donc soient dessillés et qu'ils voient la lumière.

Aussitôt le bandeau tomba.

Rodolphe fut ébloui du magnifique spectacle qui frappa ses regards. Il était au centre d'une immense caverne dont l'élévation effrayait la pensée, toute revêtue de concrétions blanches et brillantes. On eût trouvé là un argument décisif en faveur de cette opinion de certains archéologues, que l'art gothique a pris naissance dans les cryptes où les premiers chrétiens se cachaient pour célébrer les saints sacrifices.

Rien, en effet, ne ressemblait tant à une église gothique que cette grotte majestueuse, dont Dieu seul avait été l'artisan. Des stalagmites colossales s'élevaient du sol en forme d'élégants piliers, tandis que des milliers de stalactites descendaient de la voûte en frêles colonnet-

tes, en arceaux, en culs-de-lampe. Enfin, pour compléter la ressemblance, au fond de la grotte, sur un piédestal de granit, se dressait une statue de proportions gigantesques, enveloppée de longues draperies blanches ; et il fallait un effort de raison pour ne pas voir une création artistique dans ce jeu merveilleux du hasard.

La décoration, pour ainsi dire artificielle de la grotte, n'était pas moins remarquable. De grands rideaux noirs, suspendus aux piliers, semblaient cacher au regard ces machines dont Rodolphe avait entendu le bruit un moment auparavant. Mais ces rideaux mêmes étaient chargés de broderies d'argent représentant des triangles, des équerres, des yeux ouverts entourés de rayons, et d'autres symboles mystiques.

Au centre de la salle on voyait un autel de pierre, taillé dans le roc, sur lequel une grande et lourde épée de forme antique était plantée sur la pointe. Il y avait sur cet autel un réchaud d'airain où brûlait un bois parfumé. Une idole hideuse, haute de plus de vingt coudées et assez semblable aux statues monstrueuses des dieux indiens, paraissait garder l'entrée principale de la grotte, menaçant de son bras, armé d'un glaive, les profanateurs et les indiscrets.

Mais Rodolphe ne put donner qu'un coup-d'œil à ce mélange incroyable de sacré et de profane. Son attention se porta tout d'abord sur les acteurs et les comparses de ce splendide théâtre.

Dimanche, vers 4 heures du soir, on aperçut dans le lointain, vers nord-est de Saumur, une épaisse fumée. Bientôt cette fumée devint plus considérable et plus noire, elle s'étendit sur la ville et pourtant le foyer de l'incendie était bien éloigné : c'étaient les sapinières des Rochereaux, en la commune de la Breille, qui étaient dévorées par les flammes.

Quarante hectares ont été consumés. Ces bois appartiennent à M. Robert, ancien notaire à Doué. — On ne sait si cet incendie provient ou de l'imprudence de quelque bucheron, ou de la malveillance.

Toujours est-il que, depuis huit jours, voilà autour de nous le troisième sinistre de ce genre ; — car avant-hier, dit-on, des bois brûlaient aussi dans la commune de Gennes. P. GODET.

Hier, le garde particulier de la terre de Trèves s'est presque tué, en déchargeant un fusil.

Il avait remarqué dans les Boires un certain nombre de sarcelles, il voulut en tuer quelques-unes, et, ne se contentant pas de son fusil, il chargea, outre mesure, une mauvaise arme de l'un de ses voisins. Le fusil éclata et lui emporta l'os frontal ; on désespère de ses jours.

Cet homme emportera les regrets de ses maîtres et de toutes les personnes qui l'ont connu. P. GODET.

FAITS DIVERS.

M. M..., propriétaire aux environs de la Ferté, habite avec sa femme et ses deux fils une ferme, qu'il fait valoir lui-même ; mais, à son état de cultivateur, il joint une autre industrie, il s'occupe d'achats et de ventes de cire brute et de laines en toison. Ce genre de commerce déplaisait beaucoup à la femme du fermier, parce qu'il obligeait son mari à faire de fréquents voyages se prolongeant indéfiniment, et pendant lesquels il ne donnait jamais de ses nouvelles ; aussi ne cessait-elle de prédire que de ces excursions, souvent faites la nuit, par des chemins de traverse et par tous les temps, bien sûr il arriverait malheur. Mais le marchand de laines riait de tout cela et n'en continuait pas moins son commerce.

Vendredi 17 mars, au petit jour, le sieur M... se mettait en route pour faire une tournée, en promettant à sa femme d'être de retour le dimanche 19, au plus tard. Mais, comme dans toutes les excursions de ce genre, il fallait toujours attribuer une large part aux retards imprévus, la fermière ne l'attendait réellement que pour le mardi ou le mercredi suivant. Cependant, le dimanche s'écoula sans que le marchand revienne de sa tournée, et sa femme n'en est pas surprise le moins du monde. Mais le mardi, le mercredi et le jeudi s'étant passés de même sans qu'on eût la moindre nouvelle, elle commença à concevoir de sérieuses inquiétudes.

Mercredi, un peu avant la brune, le sieur B..., du village de Dorbigny, occupé à cultiver un champ qui confine la route de Strasbourg, vit un cheval attelé à une petite voiture, dite tape-cul, arriver au galop et les guides sur le col, car il n'y avait personne dans la voiture. Le villageois, qui pensait que c'était quelque cheval échappé, l'arrêta au passage, croyant qu'il ne tarderait pas à voir

arriver le propriétaire de l'équipage ; mais la nuit étant arrivée sans que personne se fût présenté pour le réclamer, notre homme, embarrassé de sa trouvaille, mena l'équipage chez le maire de sa commune, qui, à son tour, le fit provisoirement mettre à l'auberge. Le lendemain au matin un voyageur qui passait par le village vint prévenir le maire qu'il avait rencontré sur la route, à une demi-lieue de là, le corps d'un homme qui avait la tête écrasée ; le magistrat ayant requis le médecin de l'endroit, se fit conduire sur les lieux par l'étranger, et trouva effectivement un cadavre étendu au milieu de la chaussée. Le crâne portait l'empreinte d'un pied de cheval, et une roue de voiture avait passé sur le corps. Le maire, ayant fait perquisition dans les poches du défunt, y trouva des valeurs qui attestaient que cette mort était purement accidentelle, et divers papiers constatant que c'était le corps du sieur M..., de la ferme des Armelets, près de la Ferté. Convaincu dès lors que la voiture trouvée la veille était celle du malheureux M.M..., il fit monter un messager dans cette voiture pour aller annoncer la triste nouvelle à la ferme indiquée. On présume que le sieur M..., s'étant endormi dans sa carriole, qui n'a ni garde-crotte ni tablier, sera tombé sous les pieds du cheval par suite de quelque cahot. Nous n'essayerons pas de dépeindre la douleur de la femme et des enfants du fermier, quand, après une attente de plusieurs jours, ils virent arriver sa voiture conduite par un étranger. (Univers.)

— Un journal de Grenoble rapporte un fait curieux et qui prouve l'infailibilité manifeste des tables parlantes. Ce fait miraculeux se serait produit à Clelles, à l'occasion du tirage au sort qui vient de s'effectuer. Un jeune homme de ce canton avait consulté sa table, dont la réputation de lucidité était parfaitement établie, pour savoir quel numéro il amènerait. La table avait répondu sans hésiter : 70. Notre jeune conscrit, parfaitement convaincu que sa table ne pouvait mentir, s'approche de l'urne avec une confiance aveugle, y plonge la main et en retire victorieusement le numéro... 1 ! Qu'on juge de sa stupefaction. Il lui fallut quelque temps pour en croire ses yeux, tant il lui semblait impossible que son oracle de noyer l'eût mystifié à ce point.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Moniteur* ne contient aucune nouvelle importante. P. GODET.

35 ANNÉES de succès et les attestations des plus célèbres médecins, ne laissent aucun doute sur l'efficacité de la PÂTE DE REGNAULD AÎNÉ, contre les rhumes, catarrhes, enrhouements et irritations de poitrine.

Cette pâte ne se vend qu'en boîtes entourées d'une bande de papier vert, sur laquelle se trouve l'empreinte de la signature REGNAULD AÎNÉ. — A Paris, rue Caumartin, 45.

GUÉRISON DES MALADIES NERVEUSES DE L'ESTOMAC ET DES INTESTINS PAR LE CHARBON DU D^r BELLOC.

Le rapport, approuvé par l'Académie impériale de médecine, constate que les personnes atteintes de maladies nerveuses de l'estomac et des intestins, et chez lesquelles la digestion ne s'opère qu'avec

difficulté, ont vu, en quelques jours, les douleurs les plus vives cesser complètement, l'appétit revenir et la constipation disparaître, par l'emploi de la POUDRE ou des PASTILLES DE CHARBON DU D^r BELLOC.

On trouve, dans l'instruction qui accompagne chaque préparation, quelques-unes des observations consignées dans le rapport académique.

La pâte de Regnaud aîné, la poudre et les pastilles de Belloc se trouvent :

A Angers, chez M. MÉNIÈRE, ph. ; Beaufort, MOUSSU, ph. ; Châlons-sur-Loire, GUY, ph. ; Châteauneuf-sur-Sarthe, HOSSARD, ph. ; Cholet, BONTEMPS, ph. ; Saumur, BRIÈRE, ph. ; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSION, ph. (662)

Nous recommandons à nos lectrices les Magasins du *Petit-Saint-Thomas*, 33, rue du Brac, à Paris, comme l'établissement le mieux assorti de la capitale en hautes nouveautés, soieries, confection, ameublements, etc., etc. — (Service spécial créé pour la province).

Parmi les petits almanachs à 50 centimes, qui fourmillent au commencement de chaque année, il en est un qui doit être distingué de tous les autres par son incontestable utilité : celui du *Jardinier potager*. Cet almanach des almanachs fait pour la première fois son apparition dans le monde. Ses auteurs sont les rédacteurs de l'*Horticulteur français*, et son éditeur, M. Auguste GOIN, libraire, quai des Grands Augustins, 41, à Paris ; ces indications suffisent pour en garantir la bonté, l'a propos et la diversité des matières.

Nous avons retardé à faire connaître ce petit traité pour n'en parler qu'à l'époque où il pouvait devenir le *vade-mecum* de toutes les personnes qui possèdent un jardin, comme celles qui cultivent en grand le maraîcher ; toutes y trouvent des instructions utiles, et souvent amusantes.

Ce n'est point un livre de science, mais tout à fait de bonnes pratiques, facile à comprendre et aisé à suivre. Les cultures y sont détaillées mois par mois, et quand bien même on ne cultiverait pas personnellement, on y trouvera un guide sûr et fidèle pour faire exécuter les travaux convenables à chaque saison, soit pour les diriger soit pour les surveiller.

Ce *compendium* n'est pas moins indispensable aux jardiniers de profession, afin de pouvoir raisonner par principes leur travail et l'exécuter, non par routine, et suivant les règles de l'art.

La manière de monter les couches, leur degré de chaleur, la qualité des terreaux dont il faut les couvrir suivant chaque espèce de plante ; toutes ces choses y sont énumérées avec soin ; la confection des réchauds pour en prolonger la chaleur, rien n'est omis.

Les espèces et la nature des plantes à semer, leur appropriation à chaque nature de terrain, la température qui leur convient, leur origine, l'époque de leur maturité, tout y est détaillé avec une précision extrême, et justifie complètement l'excellent usage de ce petit almanach potager.

TOUGHARD,
Président de la Société Impériale et Centrale
d'Horticulture de la Seine-Inférieure.

En face de lui, sur une estrade élevée de quelques marches au-dessus du sol, siégeaient trois personnages, chefs principaux de l'association. Ils étaient revêtus de longues robes noires sur lesquelles tranchaient des baudriers et des écharpes rouges à larges franges d'or. Leurs têtes étaient enveloppées d'un voile ; deux trous, percés dans l'étoffe, permettaient seulement d'apercevoir leurs yeux fiers et menaçants. D'autres initiés, d'un rang moins élevé, formaient un vaste cercle autour de l'estrade ; ils étaient aussi voilés, mais ils ne portaient d'autres signes distinctifs que l'écharpe rouge avec une simple frange d'or. Derrière eux, on entrevoyait dans l'ombre une foule considérable d'hommes muets et immobiles comme leurs chefs.

Rodolphe, malgré son parti pris de fermeté et d'audace, se sentit profondément ému. Il éprouva une sorte d'éblouissement et il chancela ; ses deux gardes, qui ne l'avaient pas quitté, furent obligés de le soutenir. Cependant quelques secondes suffirent au jeune homme pour recouvrer sa présence d'esprit ; honteux de sa faiblesse, il se redressa et promena autour de lui un œil assuré. Son trouble n'avait pas échappé au dignitaire qui, assis à la place d'honneur sur l'estrade, semblait être le président de l'assemblée. Après avoir laissé au fils du bailli le temps de se remettre, il lui dit d'un ton imposant :

— Tu sais devant qui tu es ; j'en ai jugé au tressaille-

ment de tous tes membres... Eh bien, parleras-tu maintenant ?

— Je crois en effet avoir trouvé ceux que je cherchais, reprit Rodolphe en essayant de raffermir sa voix un peu tremblante ; je vais donc m'acquitter de ma mission.

Il voulut s'avancer pour remettre au président la bague et la lettre dont il était porteur ; mais un de ses gardiens le retint, tandis que l'autre s'emparant de ces objets, les présentait respectueusement au chef des initiés. Celui-ci baisa la bague comme avait fait Drescher. Après avoir examiné avec soin la suscription et le cachet de la lettre, il l'ouvrit et la lut rapidement ; puis il la remit aux deux conseillers qui se trouvaient à ses côtés et qui, à leur tour, la firent circuler dans l'assemblée.

— Jeune homme, dit enfin le président, cet anneau et ces caractères tracés sur le papier sont pour nous vénérables et sacrés... Mais sais-tu qui a écrit cette lettre, à qui appartient ce bijou ? — Je ne crois pas me tromper en affirmant que ces objets viennent d'un ami de ma famille, appelé Carl Blum de Göttingue. — Tu ne t'es pas trompé ; et je n'ai aucun motif de te cacher que celui que tu nommes Carl Blum était un sage, un vase d'élection parmi nous... Il était le premier entre les égaux, et sa mémoire nous est chère !

Un murmure d'approbation accueillit ces paroles. Le président reprit :

— Mais puisque cette gloire de notre association s'est

éteinte, comment ce papier et ce bijou sont-ils tombés entre tes mains ? (La suite au prochain numéro.)

Marché de Saumur du 1^{er} Avril.

Froment (l'hectol.)	27 70	Graine de trèfle	53 —
— 2 ^e qualité	27 20	— de luzerne	63 —
Seigle	19 60	— de colza	— —
Orge	13 20	Amandes en coques	— —
Avoine (entrée)	11 —	(l'hectolitre)	— —
Fèves	14 —	— cassées (50 k)	100 —
Pois blancs	52 —	Vin rouge des Cot.,	— —
— rouges	30 —	compris le fût,	— —
— verts	— —	1 ^{er} choix 1835.	— —
Cire jaune (50 kil)	160 —	2 ^e —	90 —
Suif fondu	— —	3 ^e —	80 —
Huile de noix ordin.	63 —	— de Chinon.	83 —
— de chenevis.	43 —	— de Bourgueil.	100 —
— de lin.	56 —	Vin blanc des Cot.,	— —
Paille hors barrière.	29 —	1 ^{re} qualité 1835	— —
Foin 1835. id	37 —	2 ^e —	63 —
Luzerne.	33 —	3 ^e —	53 —

BOURSE DU 1^{er} AVRIL.

4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 88 60.
3 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 62 55.

BOURSE DU 3 AVRIL.

4 1/2 p. 0/0 baisse 70 cent. — Fermé à 88.
3 p. 0/0 baisse 75 cent. — Fermé à 61 60.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M^e JAHAN, avoué à Saumur, et de M^e LAUNAY, notaire à Roullée.

VENTE DE BIENS IMMEUBLES

Situés commune de Roullée, canton de la Fresnaye, arrondissement de Mézières (Sarthe).

Cette vente aura lieu par le ministère et en l'étude de M^e Launay, notaire commis, demeurant dite commune de Roullée, le dimanche 30 avril 1854, sur les deux heures de l'après midi.

On fait savoir à tous qu'il appartiendra qu'en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Saumur, le 12 décembre 1853, enregistré, sur la requête présentée: 1^o par M^{me} Aimée-Louise Joly, veuve de M. Ferdinand-Jean Mars-Larivière, propriétaire, demeurant à Saumur, agissant au nom et comme tutrice légale de demoiselle Edith-Marie Larivière et de M. Albert Larivière, ses enfants mineurs, héritiers bénéficiaires de leur père; 2^o par M^{me} Lydia Mars-Larivière, épouse de M. Alfred-Henri Charbonnel, directeur du télégraphe, à Angers, y demeurant, et ce dernier, pour la validité; ladite dame Charbonnel, héritière, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, de mondit sieur Mars-Larivière, son père; et sur les conclusions de M. le Procureur impérial, il sera, en présence de M^e Henri Jahan, avoué à Saumur, subrogé-tuteur desdits mineurs Mars-Larivière, ou lui dûment appelé, procédé à la vente des biens ci-après désignés, dépendant de la communauté de biens qui a existé entre M. Ferdinand-Jean Mars-Larivière, ancien notaire, puis préfet, et, en dernier lieu, directeur du sous-comptoir d'escompte des chemins de fer, demeurant à Saumur, et M^{me} Aimée-Louise Joly, son épouse, aujourd'hui sa veuve, elle demeurant aussi à Saumur, en l'étude et par le ministère de M^e Launay, notaire commis à cet effet, demeurant commune de Roullée, canton de la Fresnaye, arrondissement de Mamers, le dimanche 30 avril 1854, sur les deux heures de l'après midi.

Art. 1^{er}.

Une pièce de terre, nommée autrefois les Petits Champs, et actuellement les Grouas, située commune de Roullée, contenant 58 ares, joignant d'un côté Tessier, d'autre côté Fossé, d'un bout M. Lecointre, et d'autre bout les héritiers Montbron.

Art. 2.

Une pièce de terre, nommée la Grande-Corbinière, même commune, contenant 61 ares, joignant d'un côté et d'un bout le chemin de la Corbinière, d'autre côté M. Charretier et d'un bout la veuve Bouton.

Art. 3.

Le pré de la Bonnerie ou du Neillet, divisé en deux parties par un ruisseau, situé même commune, contenant 65 ares, joignant d'un côté et d'un bout M^{me} Lecointre, d'autre côté Eugène Collin et d'autre bout Clogenson.

Les enchères seront ouvertes sur les mises à prix ci-après, savoir:

L'art. 1^{er}, sur la mise à prix de 300 fr., ci 300 f.
L'art. 2, sur celle de 300
L'art. 3, sur celle de 400

Les personnes qui désireront prendre des renseignements sur la présente vente pourront s'adresser:

1^o A M^e Launay, notaire à Roullée, dépositaire du cahier des charges;
2^o A M. Racois, agréé, à Mamers, mandataire des parties;
3^o Et à M^e Jahan, avoué à Saumur, poursuivant la vente.

Dressé par l'avoué soussigné, à Saumur, le 3 avril 1854.

Signé JAHAN, avoué-licencié, Enregistré à Saumur, le 3 avril 1854, par M. Linacier, qui a reçu les droits de 1 fr. 10 c. (160)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1854,

PORTION DE MAISON avec écuries et magasins, rue de la Petite-Douve, 9.

S'adresser à M^{me} veuve CAMAIN, rue Bizard. (161)

A LOUER PRÉSENTEMENT

La Grande Prairie de l'Ile-Ponneau. S'adresser à M. PONNEAU, qui en est le propriétaire. (151)

FOIN DE 1^{re} QUALITÉ
A VENDRE
S'adresser à M. de la Frégeolière, propriétaire à Saint-Hilaire-Saint-Florent. (148)

BOUTIQUE ET CHAMBRES A LOUER

Pour la Saint-Jean 1854, Situées rue Dacier.

S'adresser à M. PINOT, père. (138)

A LOUER

UNE

MAISON, avec COUR et JARDIN, 64, Rue du Portail-Louis.

S'adresser à M^{me} LINACIER. (90)

GRELLET, MARCHAND TAPISSIER,

Rue Saint-Jean, 10, à Saumur,

Donne avis qu'à son magasin de TAPISSIER il vient de joindre L'ÉBÉNISTERIE.

Il a acheté avantageusement, dans les meilleures fabriques de Paris, un magnifique assortiment de MEUBLES en palissandre, acajou, noyer et chêne du Nord; il vendra donc à des prix très modérés, et tiendra à mériter en ébénisterie la confiance qu'il s'est acquise en tapisserie, depuis 18 ans. (143)

DÉCOUVERTE INCOMPARABLE PAR SA VERTU.

EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX

de CHALMIN, à Rouen.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, les nettoie parfaitement, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisir, les rend souples et brillants et empêche le blanchiment. GARANTIE. Prix du Flacon 3 fr.

FABRIQUE à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. Dépôt dans toutes les villes de France; à Saumur, chez M. Eugène Pissot, coiffeur-parfumeur.

CHOCOLATS PECTORAUX

D'A. ABRAHAM L'AÎNÉ,

Breveté s. g. d. g. — Fabrique à Amiens.

Ces Chocolats Pectoraux, composés de sucre et de cacao 1^{re} qualité et exempts de toutes substances farineuses et aromates, sont légers, fortifiants et employés avec succès dans les convalescences. Se vendent dans toutes les villes de France, aux prix de: 1 fr. 50, qualité fine; 2 fr., qualité surfine; 3 fr. 50, par excellence; 3 fr., nec plus ultra.

A SAUMUR, chez M. BRIÈRE, ph., place de la Bilange. (209)

VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 9 avril 1854, à midi,

Il sera procédé par M^e Poynot, notaire à Montreuil-Bellay, à Brossay, en la demeure de la dame Bazille Chollet, à la vente des meubles et objets mobiliers dépendant de sa succession. On paiera comptant. (162)

BOURNILLET, rue Royale. (146)

S'adresser à M. Ch. MISSONNEAU-SITUÉE à la Croix-Verte.

AVEC COUR ET JARDIN.

JOLIE MAISON,

Présentement,

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON,

Sise au Pont-Fouchard, actuellement occupée par M^{me} AUBELLE. (137)

MAISON

A VENDRE

OU A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

Occupée maintenant par M. Jarry, ex-major de l'École, située rue Beau-

repaire, à Saumur.

S'adresser à M^{me} veuve DE FOS-

LETHEULLE, ou à M^e DUTERME, no-

taire. (81)

AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M.

Dumont, ph^{en} à Cambrai, dans sa

Pommade anti-dartreuse, a été re-

connue bonne par l'Académie impé-

riale de médecine, et son travail sur

cet objet déposé honorablement dans

les archives de cette illustre Assem-

blée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit

d'une manière certaine toutes les DAR-

TRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAI-

SONS, ETC. — Prix du Pot: 3 fr. 50 c.

(Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt:

à Saumur, pharmacie de M. Brière,

place de la Bilange; à Angers, ph^{ie}

Ménière. (296)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la

Sous-Préfecture et de la Mairie.



1852 — MÉDAILLES — 1854
D'OR ET D'ARGENT
1853
1844

CHOCOLAT MENIER.

Usine modèle fondée en 1825 à Noisiel, sur la Marne, près Paris,
Pour la fabrication spéciale du Chocolat de Santé.

Il n'est pas de substance alimentaire qui se soit acquise une réputation plus grande et plus méritée que le **CHOCOLAT MENIER**. En effet, n'est-il pas le premier qui, par son bas prix et sa qualité, ait été mis à la portée de tous? Il offre ce que les amateurs les plus difficiles recherchent, ce que les médecins désirent: *une alimentation saine et agréable, un produit réparateur.*

Ces avantages sont dus à une fabrication spéciale, au choix rigoureux des matières premières, à l'économie que présente dans la main-d'œuvre un moteur hydraulique, et à l'assemblage de machines puissantes, qui permettent d'opérer sur des quantités considérables et d'obtenir une perfection qu'on ne peut surpasser.

L'usine de Noisiel est un établissement modèle qui, depuis longues années, a fixé l'attention de savants capables d'en apprécier le mérite. Tout dans cette fabrique, jusqu'au pesage et au moulage, se fait mécaniquement: aussi, par une telle combinaison, le chocolat se trouve préservé de tout contact avec la main de l'ouvrier. Exempt de tout mélange, le **CHOCOLAT MENIER** se recommande par ses propriétés nutritives et digestives, son goût et son arôme; *Chocolat de santé dans toute l'acceptation du mot*, il est depuis trop longtemps en possession de la confiance publique pour qu'il soit besoin de donner des certificats qui attestent sa supériorité. Il défie toute concurrence loyale.

Nomenclature et Prix des diverses sortes.

SANTÉ.		VANILLE.	
Qualité	Papier	Qualité	Papier
demie-fine	blanc	demie-fine	vert
fine	jaune	fine	orange
superieure	chamois	superieure	lilas
surfine	rose	surfine	bronzé
par excellence	bien	par excellence	bl. glacé

le 1/2 kilo. le 1/2 kilo.

1 fr. 50 c. 2 fr. 50 c.

2 50

3 50

4 50

Le Chocolat Menier se trouve dans toutes les villes de France et de l'Étranger.